



DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2106

Edition du
21 décembre 2015

DANS CE NUMÉRO

Que va faire Ueli Maurer aux finances? (Lucien Erard)

Maurer laisse la défense à Guy Parmelin, mais l'héritage d'Eveline Widmer-Schlumpf ne semble guère menacé

Les électriciens en flagrant délit de négligence (Jean-Daniel Delley)

L'importation d'électricité menacée par une pénurie de transformateurs

Suisse – UE: la planche de salut du Conseil fédéral (Invitée: Gret Haller)

Un éditorial du site de l'Association suisse de politique étrangère

Genève a besoin de «mieux d'Etat» (Invité: Jean-Marie Delley)

Crise budgétaire: pour sortir des *Genfereien*

Que va faire Ueli Maurer aux finances?

Maurer laisse la défense à Guy Parmelin, mais l'héritage d'Eveline Widmer-Schlumpf ne semble guère menacé

Lucien Erard - 19 décembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28675>

Certes, il ne faudra pas compter sur Ueli Maurer pour défendre les tâches prioritaires pour notre pays: formation, recherche, innovation; solidarité dans le pays et au plan international. Son soutien ira plutôt à l'agriculture et à l'armée.

Mais il voudra surtout réduire les dépenses de la Confédération. Là aussi, ses priorités – moins de culture, moins d'aide sociale, moins de fonctionnaires – ne seront pas les nôtres ([DP 2103](#)). Mais s'il a la possibilité de proposer, le Conseil fédéral et les Chambres gardent la compétence de fixer les priorités et de se prononcer sur chaque dépense.

Responsable de la réforme de l'imposition des entreprises III ([DP 2088](#)), le nouveau chef du département fédéral des finances ne pourra pas revenir sur la suppression des privilèges accordés aux entreprises à statuts spéciaux, qui verront leurs bénéfices imposés aux mêmes taux que les firmes helvétiques. Ces taux, cantonaux, qui vont être drastiquement réduits pour que ces entreprises restent chez nous.

Mais il faudrait les harmoniser entre les cantons, ou au moins prévoir un taux minimum si l'on veut éviter une concurrence mortelle entre eux

et une chute importante de leurs recettes fiscales ([DP 2101](#)). Il ne le fera pas et de toute façon le Conseil fédéral non plus. Seuls les cantons et le peuple, par référendum sur le taux que propose leur canton, pourraient encore modifier le tir.

Maurer ne reviendra pas non plus sur l'échange automatique d'informations qu'organisent l'OCDE et l'Union européenne. Tout au plus devra-t-il réfléchir à ses conséquences sur le secret bancaire dont profitent encore nos concitoyens. Que fera le fisc des informations reçues de l'étranger et qui concernent des contribuables suisses? Que fera-t-il des données de contribuables suisses ou doubles nationaux qu'il doit réunir et transmettre à leur pays de domicile?

Il devra continuer de modifier les accords de double imposition pour pouvoir transmettre, à tous les pays où elles sont actives, les données des entreprises ayant un siège en Suisse, concernant notamment leurs bénéfices, leurs politiques de prix de transfert, les impôts payés. Il devra surtout organiser la réunion de ces données que les cantons détiennent toujours. Il pourrait être tenté de protéger nos entreprises de l'œil inquisiteur des fiscs étrangers. Ce serait oublier la nouvelle

philosophie, approuvée par le G20 et par tous les pays de l'OCDE, qui vise à imposer là où ils sont réalisés les bénéfices que nous aurions voulu privilégier.

Que lui reste-t-il? Avoir un œil sur le renforcement du contrôle des institutions financières ([DP 2099](#)), mais il faudra bien appliquer les décisions internationales. La seule chose que demandent les banques est qu'on n'aille pas au-delà. Pas de *Swiss finish*, disent-elles.

Le successeur d'Eveline Widmer-Schlumpf n'apprécie probablement pas les taxes d'incitation ([DP 2099](#)), mais c'est le Conseil fédéral qui les propose et les Chambres qui décideront. Voudrait-il persuader la Banque nationale d'intervenir plus massivement pour faire baisser le franc qu'il n'aurait aucun succès. Peut-être tentera-t-il de renégocier la politique du personnel de la Confédération: certains le craignent.

Patron du Secrétaire d'Etat Jacques de Watteville, qui a mandat du Conseil fédéral de diriger, sous la responsabilité du département fédéral des affaires étrangères, les négociations avec l'Union européenne, il tentera peut-être de l'influencer. Mais il pourrait aussi être amené à mieux comprendre ce qui est

en jeu.

En réalité, c'est au sein du Conseil fédéral, où l'UDC a renforcé sa présence, qu'Ueli

Maurer pourra exercer une certaine influence. Au département des finances, en effet, les décisions courageuses

ont déjà été prises et il n'aura plus qu'à les appliquer. On comprend que le [parti socialiste](#) soit satisfait de la répartition des départements.

Les électriciens en flagrant délit de négligence

L'importation d'électricité menacée par une pénurie de transformateurs

Jean-Daniel Delley - 16 décembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28629>

L'Europe dispose d'une offre d'électricité plus qu'abondante, alors que cet hiver la Suisse pourrait connaître une pénurie. La faute à l'imprévoyance des électriciens helvétiques.

Dans un récent [communiqué](#), Swissgrid, la société responsable du réseau de transport, estime que l'approvisionnement électrique pourrait être difficile cet hiver.

Elle évoque la mise hors service provisoire des deux unités de la centrale nucléaire de Beznau, le débit plus faible des cours d'eau et le niveau anormalement bas des lacs de retenue à la suite de la sécheresse prolongée de l'été et de l'automne. En conséquence, elle prie les producteurs de limiter leurs exportations.

L'Association des entreprises électriques suisses [confirme](#) aussitôt. Et de demander une

simplification des procédures pour le développement du réseau, un soutien financier accru aux installations hydroélectriques et la prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires aussi longtemps que la sécurité est assurée.

Reste donc à importer de cette Europe qui nage dans l'électricité, pense naïvement le consommateur.

Pas possible rétorquent les électriciens. Car l'importation passe par des lignes à très haute tension (380 kV) et, pour parvenir jusqu'à la prise, la tension doit être abaissée dans un premier temps à 220 kV. Or nous manquons de transformateurs pour ce faire.

Tiens donc, ces producteurs qui depuis des décennies nous disent garantir un approvisionnement sûr et nous ont vendu à cet effet l'énergie

nucléaire et les lignes à haute tension n'ont pas pensé à quelques transformateurs? Peut-être parce qu'ils étaient plus préoccupés par la construction d'un réseau nécessaire aux exportations qui, jusqu'à il y a peu, ont permis de juteux profits. La négligence des producteurs, plus intéressés à l'exportation de courant aux heures de pointe et à des investissements risqués à l'étranger ([DP1982](#)), devrait convaincre de l'avenir d'une production très décentralisée basée sur le solaire et l'éolien, plus sûre parce que libérée des aléas des grandes installations – pannes, révisions, pluviométrie.

Une évolution qui affaiblirait certes le pouvoir des électriciens – ce n'est pas pour rien qu'ils n'ont jamais soutenu une telle décentralisation –, mais qui consacrerait l'autonomie des collectivités locales et des consommateurs.

Suisse – UE: la planche de salut du Conseil fédéral

Un éditorial du site de l'Association suisse de politique étrangère

Invitée: Gret Haller - 18 décembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28669>

Le Conseil fédéral a trouvé une planche de salut pour les relations de la Suisse avec l'Union européenne: l'[article 14, alinéa 2](#), de l'Accord de libre circulation.

L'article 14 de l'Accord de libre circulation autorise les parties à prendre «*des mesures appropriées*» lorsque l'immigration provoque des «*difficultés sérieuses d'ordre économique ou social*». Sur la base de cette disposition, le Conseil fédéral envisage l'utilisation d'une clause de sauvegarde, le cas échéant en se passant du consentement de l'Union.

Mais les conditions prévues par l'article 14 sont-elles remplies? L'Union en jugera par comparaison avec la situation en Europe. Et la Suisse – fort heureusement! – va tout simplement trop bien. Dans la mesure où la libre circulation crée des problèmes économiques ou sociaux, ces derniers sont résolubles à l'interne et sans restreindre cette liberté. Même si quelques représentants de l'Union seraient peut-être prêts à faire des concessions, ils ne le pourraient pas, car la Grande-Bretagne, membre de l'Union mais son enfant turbulent, exigerait aussitôt le même traitement.

Voilà pourquoi il faut parler clairement: les problèmes que

posent à la Suisse la libre circulation ne sont ni économiques ni sociaux, mais exclusivement de nature politique.

Considérons la situation en Europe. Le nationalisme est un phénomène présent actuellement sur tout le continent. Aujourd'hui, l'Europe craint particulièrement une victoire des nationalistes en France. Une telle victoire n'est pas concevable en Suisse. En effet, dans notre système de gouvernement, les élections du Parlement et du Conseil fédéral sont conçues de telle manière que les courants extrêmes restent minoritaires. Une initiative pour l'élection du gouvernement par le peuple, qui aurait pu faire sauter cette sécurité, a été rejetée par une majorité de plus des deux tiers et par l'ensemble des cantons, un verdict qui traduit une compréhension très clairvoyante des institutions.

Le nationalisme présent dans toute l'Europe se retrouve aujourd'hui dans une partie de l'UDC – bien entendu chez la frange dure seulement. Depuis des décennies, aucun parti en Suisse n'atteint le seuil des 30%. Ce seuil sera peut-être une fois légèrement dépassé, mais un score plus élevé est à peine pensable. De plus le système de concordance constitue un autre facteur de

sécurité: le Conseil fédéral ne supporte pas longtemps des membres extrémistes.

A part le système institutionnel, il faut mentionner une sécurité économique qui remonte à loin dans le passé. L'Etat helvétique n'a pas été créé en 1848 dans un accès de nationalisme identitaire, mais pour des raisons purement économiques. La prospérité économique constitue un ressort existentiel de la Suisse. Elle repose sur la compréhension entre les partenaires sociaux, mais aussi entre les cantons et les régions linguistiques.

La compréhension est l'opposé du fondamentalisme. L'économie helvétique n'est pas prête à se faire hara-kiri, même pas à l'instigation de quelques jusqu'au-boutistes. La Suisse n'est pas un terreau fertile pour le fondamentalisme, qu'il soit religieux ou nationaliste.

C'est pourquoi il est étonnant que le Conseil fédéral s'incline devant quelques extrémistes nationalistes et propose lui-même une démarche susceptible de mettre en danger les relations avec l'Union européenne. En effet, il pourrait traiter ce dossier de manière beaucoup plus calme. Par exemple, en demandant tout simplement au peuple s'il veut oui ou non poursuivre les relations bilatérales avec

l'Union.

Le Parlement se rallierait à cette démarche, car dans ce

pays une grande majorité ne désire pas mettre en danger les relations avec l'Union européenne.

Gret Haller est présidente de l'[Association suisse de politique étrangère](#).

Genève a besoin de «mieux d'Etat»

Crise budgétaire: pour sortir des *Genfereien*

Invité: Jean-Marie Delley - 20 décembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28679>

A Genève, la tension est descendue d'un cran avec la signature le 17 décembre d'un protocole d'accord de négociation entre Conseil d'Etat et représentants de la fonction publique (voir aussi [DP 2101](#)).

Ce protocole met pour la première fois tout le monde d'accord sur des constats partagés. L'Etat se trouve dans une situation financière préoccupante, les prestations publiques et les conditions de travail se dégradent. Pour y remédier, des pistes d'économies comme de nouvelles recettes seront étudiées dans le cadre d'une consultation transversale étendue aux sept départements et aux diverses politiques publiques.

Les mesures initiales d'économies proposées par le Conseil d'Etat et les mouvements de grève sont suspendus durant les trois mois de négociation.

Saluons cette ouverture, mais restons vigilants quant à ce que sera réellement ce processus.

Sur le fond, il paraît certain qu'il faut reprendre la discussion concernant l'équilibre financier de l'Etat. Impossible sur la durée de continuer à réduire ses revenus et le nombre de ses collaborateurs tout en maintenant les mêmes prestations de qualité pour une population en augmentation, et dont une part non négligeable se paupérise. A court terme, il paraît cependant difficile d'imaginer une augmentation des recettes, contraire à la majorité politique, Grand Conseil en tête, et à la volonté populaire, puisque celui-ci a régulièrement refusé des augmentations d'impôts.

La solution devra donc probablement passer par une réflexion de fond sur les dépenses, les prestations et l'organisation de l'Etat de Genève.

Tous ceux qui côtoient un tant soit peu, et plus particulièrement ceux qui y travaillent, sont quotidiennement confrontés à de nombreuses aberrations: multiplication des hiérarchies,

des doublons, des blocages, augmentation permanente du personnel chargé d'organiser et de contrôler le travail des autres, laissant ceux qui délivrent directement des prestations au front de situations de plus en plus difficiles et lourdes à gérer (enseignants, personnel social et médical, etc.).

Cette situation conduit peu à peu à l'épuisement et à la paralysie du système. Dans ces conditions, de nombreux fonctionnaires jettent l'éponge, soit en quittant le navire, soit en voyant leur motivation, leur plaisir et leurs compétences s'étioler peu à peu.

Cette situation n'est pas nouvelle, et des réformes ont déjà été proposées. D'abord un audit commandé à Arthur Andersen au milieu des années 90. Voulues par le peuple, ses recommandations auront coûté 15 millions de francs pour rester largement sans suite. GE-Pilote ensuite, dès 2005, qui est, paraît-il, désormais intégré à la gestion courante; on se contentera d'en dire que les effets ne sont guère

concluants... Pire, les quelques rares changements menés à terme – organes de contrôle supplémentaires et comptabilité rigide – n'ont fait qu'empirer la situation.

On ne peut donc aujourd'hui se contenter d'effets d'annonce ni de lancer une nouvelle réforme pour que la situation s'améliore. Il s'agit d'abord de comprendre le pourquoi des échecs précédents.

Décrétées et réalisées à partir d'*a priori* idéologiques discutables, souvent implicites, ces réformes n'ont jamais été pensées et conçues dès le départ en s'appuyant sur un large consensus regroupant tous les partenaires (Grand Conseil, Conseil d'Etat, citoyens, fonctionnaires). Elles n'ont dès lors suscité qu'un accueil mitigé et ont vite été enterrées tant par le manque de volonté politique à les mettre en œuvre que par le fait que les fonctionnaires censés les porter se sont toujours sentis visés et non pas partenaires.

Le protocole d'accord parle d'une «*consultation étendue*». S'agit-il de faire remonter quelques idées de la base pour que les «*décideurs*» choisissent où activer le ciseau des coupes, tout en prenant bien soin de ne pas modifier la structure organisationnelle actuelle? Si c'est le cas, le risque d'un nouvel échec est grand. Si l'on veut faire mieux cette fois, le processus de réforme doit s'appuyer sur une méthodologie fondamentalement différente.

Esquissons-en quelques éléments.

Le consensus le plus large possible devrait être construit autour:

1. D'une «*vision partagée*» qui pourrait inclure par exemple les principes suivants:

- L'Etat se doit d'assurer des prestations fondamentales (santé, vieillesse, éducation, social, sécurité, mobilité, etc.) pour lesquelles les besoins vont aller en augmentant (à cause de la croissance et du vieillissement de la population, des difficultés sociales ou de mobilité spécifiques aux villes...).
- Les rôles respectifs doivent être clairs et respectés: au politique les objectifs généraux des politiques publiques et l'allocation des ressources, au Conseil d'Etat les grandes impulsions, la gestion financière globale et l'évaluation, à une administration efficace la mise en œuvre des politiques qui doit créer les meilleures conditions possibles pour délivrer des prestations de qualité.
- L'autonomie des équipes de terrain doit être maximale, y compris dans la gestion d'enveloppes budgétaires.
- L'adéquation et la qualité des prestations doivent être évaluées en continu.
- Les moyens dont l'Etat dispose doivent être gérés de façon équilibrée sur le moyen et long terme; il n'est pas pertinent de devoir payer des intérêts et de faire porter aux générations futures nos

dettes de fonctionnement.

- D'éventuels efforts nécessaires pour atteindre cet équilibre doivent être partagés par tous.

2. D'une «*analyse de la situation actuelle*»:

- Les objectifs sont-ils clairs?
- Les ressources allouées adaptées?
- Les prestations délivrées à satisfaction des citoyens?
- L'organisation satisfait-elle les différents partenaires, citoyens et fonctionnaires?

3. D'un «*plan d'actions*» et d'un «*échancier*» de réformes concrètes à même d'être évaluées.

L'ensemble de ce processus devrait être le plus participatif possible et les actions finales mises en œuvre sous la responsabilité des équipes de terrain qui sont les plus à même de les adapter en temps continu aux besoins réels.

Un doux rêve? Pas forcément!

Le «*mal Etat*» actuel n'est pas une fatalité. Si l'on prend le temps de discuter avec les uns et les autres, «*grand*» décideur ou «*petit*» fonctionnaire, on constate que l'immense majorité s'accorde sur le fait que l'Etat doit être efficace et délivrer des prestations ciblées de qualité, mises en œuvre par des collaborateurs compétents et motivés.

Eh oui, il existe des administrations efficaces, des citoyens satisfaits, et même des fonctionnaires heureux au travail! Par exemple au

ministère belge de la sécurité sociale, où une [réforme fondamentale](#) de l'organisation du travail basée sur la simplification, l'innovation et la confiance a permis à la fin des années 2000 de réduire l'absentéisme de 20% et les

départs de 75%, et d'accroître la productivité de 30%.

Plutôt que de viser un 5% d'économies paresseusement linéaires, n'y a-t-il pas là un potentiel bien plus

mobilisateur?

Le Conseil d'Etat se dit ouvert aux propositions? Prenons-le au mot, exigeons de véritables Etats généraux et une réforme de fond qui nous conduira au «*mieux d'Etat*».

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Que va faire Ueli Maurer aux finances?

<http://www.domainepublic.ch/articles/28566>

<http://www.domainepublic.ch/articles/27909>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28439>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28339>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28344>

<http://www.sp-ps.ch/fr/publications/communiqués-de-presse/bonne-nouvelle-pour-les-reformes-des-retraite-s-et-du-domaine-de>

Les électriciens en flagrant délit de négligence

https://www.swissgrid.ch/swissgrid/fr/home/current/media/media_releases/media_releases_2015/_02_12_2015_01.html

<http://www.strom.ch/fr/metanavigation/medias/communiqués-de-presse/media-detail/news/um-und-ausbau-der-netze-ist-zentral-fuer-versorgungssicherheit.html>

<http://www.domainepublic.ch/articles/22537>

Suisse - UE: la planche de salut du Conseil fédéral

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19994648/index.html#a14>

<http://www.sga-aspe.ch/>

Genève a besoin de «mieux d'Etat»

<http://www.domainepublic.ch/articles/28406>

<https://nicolascordier.wordpress.com/2014/04/12/la-presomption-de-confiance-comme-b-se-du-management-rencontre-avec-laurence-vanhee-et-frederic-lippi/>